



Communication sur le progrès 2015

Pacte Mondial des Nations Unies

COP 2015

Référence RPAT/DPAT/115 Version 1

Diffusion

Octobre 2015

Libre

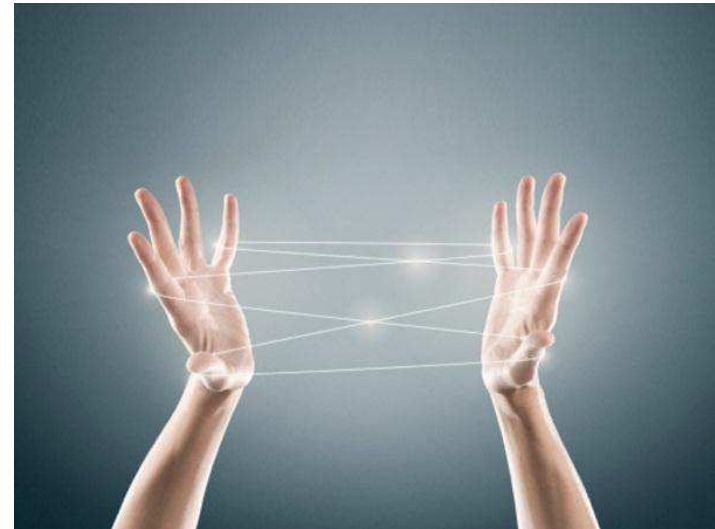
Sommaire

- **Présentation de TDF**
 - ✓ Qui sommes-nous ?
 - ✓ Chiffres clés
 - ✓ Nos engagements
- Engagement du Président Directeur Général
- **Droits de l'homme**
- **Normes internationales du travail**
- **Environnement**
- **Lutte contre la corruption**
- **Initiatives solidaires**
- **Evaluation EcoVadis**



Qui sommes-nous ?

Depuis 40 ans TDF est le partenaire des médias et des télécoms. Avec ses 9950 sites, son réseau ultra-haut débit, ses plateformes techniques et son savoir-faire développé sur des décennies, TDF assure la diffusion des 35 chaînes de la TNT et des 900 radios FM ainsi que le déploiement des réseaux des 4 opérateurs nationaux de téléphonie mobile. La TNT connectée, la vidéo à la demande, la télévision de rattrapage, les médias sur le web, les connexions ultra haut débit, les datacenters... autant de services associés aux nouveaux modes de consommation des médias que TDF développe pour accompagner ses clients.



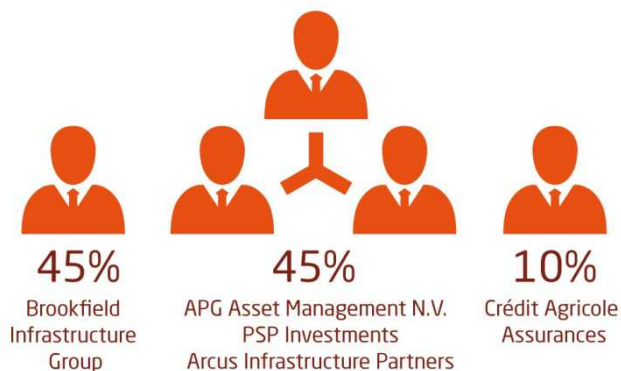
www.tdf.fr



Chiffres clés



ACTIONNARIAT



CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ 2014-2015 (norme IFRS)

734,5 M€
pour
2 400 clients

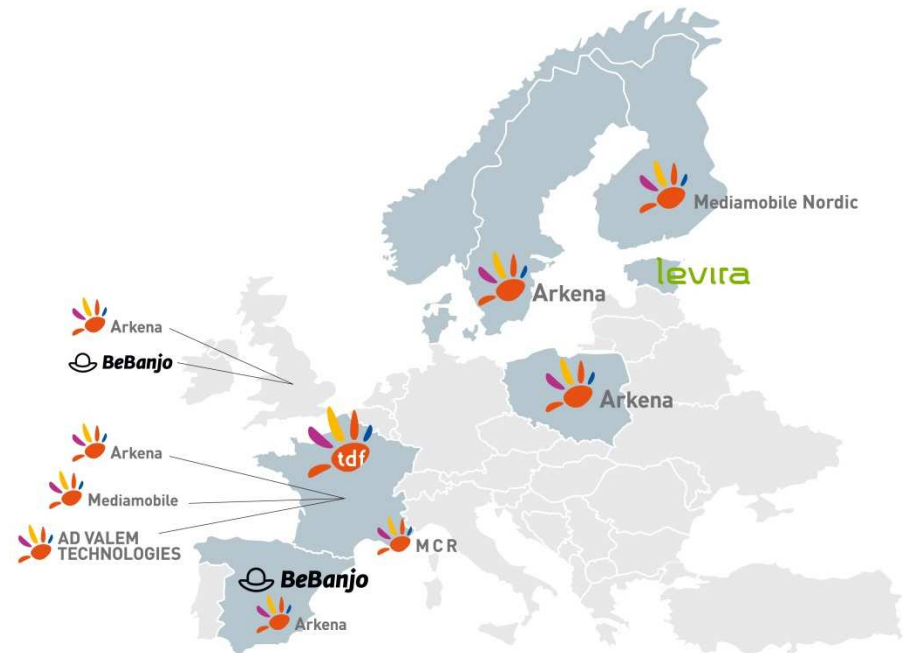
chaînes de télévision, producteurs de multimédias, stations de radio, opérateurs télécoms, réseaux ferrés, institutionnels, collectivités locales...

CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ 2014-2015 (par activité)



Nos engagements

- Présent sur tous les territoires, diffuseur de tous les flux d'aujourd'hui et de demain, TDF est gouverné, au quotidien et sur le long terme, selon quatre valeurs cardinales :
 - Le client est au cœur de notre modèle
 - La confiance se crée sur le long terme
 - La performance est une dynamique
 - La transparence est un devoir



L'engagement du Président Directeur Général



Relever le défi de construire le TDF de demain est assurément un challenge passionnant. TDF est doté d'une grande capacité à se réinventer et nous possédons les atouts pour faire de TDF le premier Groupe privé européen reconnu comme le « moteur » numérique.

En tant qu'acteur prépondérant sur le marché du numérique, TDF se doit de faire preuve de rigueur et d'exemplarité dans la promotion de certains droits et principes universellement reconnus.

Pour ce faire, le Groupe TDF s'engage au quotidien à apporter la meilleure qualité de service à ses clients. Nos actions s'inscrivent dans le cadre d'une orientation RSE (Responsabilité Sociétale d'Entreprise). L'environnemental, le sociétal et l'économique sont au cœur de nos préoccupations.

L'adhésion au Pacte Mondial des Nations Unies illustre particulièrement notre volonté de progresser sur ces grands sujets.

Sur le volet social, l'un de nos objectifs est de développer les compétences de nos collaborateurs pour répondre aux besoins de nos clients et nous adapter aux nouveaux marchés.

Sur le volet environnemental, nous poursuivons les actions d'économie d'énergie et d'intégration de nos antennes dans le paysage rural et urbain.

Sur le volet sociétal, TDF est particulièrement attentif au respect de la réglementation en matière d'exposition des personnes au rayonnement électromagnétique et à la gestion des brouillages potentiels.

Enfin, dans le cadre de la démarche globale de conformité conduite au sein du Groupe, un programme anti-corruption et lutte contre la fraude a été défini et est mis en œuvre.

Olivier Huart

Président Directeur Général Groupe TDF



Droits de l'homme

Les entreprises sont invitées à ...

promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'homme

veiller à ne pas se rendre complice de violations des droits de l'homme

Droits de l'homme

TDF a rédigé et diffusé à tous ses collaborateurs un **code de déontologie** qui décrit les principes éthiques d'exercice des activités des entreprises du groupe TDF, en respect avec les lois en vigueur.

Il s'agit d'un ensemble de règles qui régissent le comportement des entreprises, la conduite de tous les collaborateurs du Groupe et leurs rapports avec les différents partenaires internes ou externes. Ce code fait avant tout appel à la responsabilité de chacun.

http://www.tdf.fr/sites/default/files/Code%20deontologie%20-%20Janvier%202013_v2.pdf

Extrait du Code de déontologie

"Le Groupe s'engage à observer les législations et réglementations sur le respect de la vie privée, la protection des données à caractère personnel et l'emploi partout où il opère, notamment celles qui prévoient la reconnaissance des droits fondamentaux et syndicaux, l'interdiction du travail forcé ou celui des enfants, conformément aux règles établies par l'Organisation Internationale du Travail."

Droits de l'homme

Au niveau international, TDF contribue à la libéralisation de la télévision en accompagnant les pays en voie de développement pour le passage au tout numérique en Afrique : République de Côte d'Ivoire, Burkina Faso.



L'équipe TDF en compagnie de la délégation Ivoirienne



Site émetteur d'Abobo, Abidjan



En septembre 2014, TDF a mis en place un dispositif de tutorat professionnel en collaboration avec l'association «Passeport Avenir».

La mission de « Passeport Avenir » est d'accompagner, par le biais d'un tutorat professionnel, des jeunes défavorisés depuis la classe préparatoire jusqu'à l'obtention de leur diplôme de grande école ou d'université.

25 bénévoles ont adhéré à cette initiative dont le bilan positif a permis de la reconduire pour la rentrée 2015. Ces salariés ont suivi une formation sur le Tutoring afin d'accompagner des étudiants de grandes écoles pendant une année.



Normes internationales du travail

Les entreprises sont invitées à ...

Respecter la liberté
d'association et reconnaître
le droit de négociation
collective

Contribuer à l'élimination du
travail forcé ou obligatoire

contribuer à l'abolition
effective du travail des
enfants

Contribuer l'élimination de
toute discrimination en
matière d'emploi et de
profession

Normes internationales du travail : Dialogue social

TDF pratique activement le dialogue social. En 2014-2015, l'entreprise a signé plusieurs accords avec les organisations syndicales :

- Accord relatif à la Gestion Prévisionnelle des emplois, des compétences et à l'accompagnement des évolutions de carrière (juillet 2015)
- Avenant n° 2 à l'accord sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes (avril 2015)
- Avenant n° 1 à l'accord Télétravail (février 2015)



Zoom sur l'avenant égalité femmes/hommes au sein de TDF SAS

(5 domaines d'action avec de nouveaux objectifs chiffrés)

- Embauche, atteindre, en décembre 2016, un taux annuel moyen de 40% de femmes recrutées en CDI et 35% en CDD par rapport au nombre total de postes pourvus.
- Formation, atteindre un taux de formation des femmes de 65% par année
- Promotion, atteindre un taux global de féminisation de 30% au sein des différents comités de direction en décembre 2016
- Rémunération, avoir, sur la durée de l'accord (3 ans), un écart moyen inférieur à 4% entre les salaires de base moyens des femmes et des hommes en CDI présents à temps plein sur les 3 dernières années, toutes classifications confondues
- Articulation vie professionnelle et vie personnelle, Possibilité de prise en charge des cotisations retraite par la (ou le) salarié(e) dans le cadre d'un temps partiel

Normes internationales du travail: qualité de vie au travail



Le Plan d'actions Qualité de Vie au Travail a été mis en place en février 2015 avec les objectifs suivants:

- Augmenter le bien-être individuel et collectif des salariés tout en accroissant la performance de l'entreprise
- Développer la prévention des risques liés aux réorganisations de l'entreprise et l'accompagnement des salariés

Quatre thématiques ont été identifiées:

- Formation à l'amélioration de la qualité de vie au travail
- Bonnes pratiques d'organisation du travail
- Accompagnement des salariés en difficulté
- Articulation entre vie professionnelle et vie personnelle .

Parentalité



- 7 avril 2015 mise en place d'une solution de garde d'urgence pour les enfants de 4 mois à 4 ans en partenariat avec le prestataire "Babilou" et un groupe de crèches.
- Mai 2015 réalisation du bilan de l'accord Télétravail et signature d'un nouvel accord pour donner davantage de flexibilité à ce mode d'organisation du travail.
- 2 juin 2015 signature de la charte de la parentalité en présence du Président de l'observatoire de la parentalité en entreprise et de la Ministre de la famille.

Un guide de la parentalité a été édité pour accompagner les pères et les mères dans l'équilibre de leur rythme de vie : mieux travailler.



Accompagnement des salariés en difficulté

TDF a mis en place le service Réhalto, un programme d'Accompagnement des Entreprises (PAE). Ce service confidentiel d'écoute et d'accompagnement psychosocial proposé par la société Réhalto s'adresse aux salariés et leurs ayants-droit qui peuvent y aborder les difficultés professionnelles, familiales, les problèmes personnels ou d'addiction.



Normes internationales du travail : qualité de vie au travail

15 engagements pour l'équilibre des temps de vie



TDF reconnaît l'importance fondamentale de l'équilibre entre vie personnelle et vie professionnelle, gage d'une meilleure qualité de vie au travail et d'une meilleure performance de l'entreprise.

Elle s'engage par la signature de cette charte à soutenir et à promouvoir les comportements constructifs décrits dans les 15 engagements pour l'équilibre des temps de vie.

Conciergerie



Un service de conciergerie a été mis en place au Siège de l'entreprise à Montrouge. La conciergerie permet aux salariés travaillant sur ce site de

bénéficier de services "vie pratique" au sein de l'entreprise deux fois par semaine : pressing, repassage, lavage automobile, couture, cordonnerie, aides aux démarches administratives, etc.



Conditions de travail sur les sites tertiaires

TDF entreprend régulièrement des travaux d'amélioration sur ses sites tertiaires :

- De nouveaux espaces de convivialité ont été aménagés; ces espaces seront également développés sur certains sites de production pour les équipes opérationnelles
- Des bureaux de passage sont créés pour les salariés en déplacement professionnel.
- Changement des fenêtres sur certains sites tertiaires le nécessitant pour plus d'efficacité énergétique et un meilleur confort des salariés

Normes internationales du travail: formation

Depuis plusieurs années, TDF mène une politique d'adaptation constante de ses ressources aux évolutions extrêmement rapides des nouvelles technologies, notamment numériques et mobiles. TDF développe ainsi ses savoir-faire dans des domaines clés tels que l'intégration des réseaux et des technologies IP, la gestion des fréquences, l'ingénierie et le déploiement des réseaux numériques, la transmission et les normes de diffusion numérique, les techniques de codage ou de conformité des signaux, la télésurveillance, ...

Entretien Développement



L'année 2014 a été marquée par la mise en place de **l'Entretien Développement**. Celui-ci permet d'identifier les compétences à développer soit par une mise en situation, du compagnonnage, ou une action de formation. Sont remontées dans le plan de formation prévisionnel les actions de compagnonnage et de formation. Pour la première campagne, presque 90% des salariés ont eu un ED. Avec la mise en place de ce nouvel entretien, TDF a anticipé l'Entretien Professionnel prévu par la loi 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle qui prévoit un entretien tous les deux ans portant sur les compétences et sur le projet professionnel du salarié. Cet entretien sera complété tous les 6 ans par un bilan sur les formations suivies, la progression salariale ou professionnelle du salarié.

Normes internationales du travail: formation

Quelques chiffres

En 2014, comme en 2013, 8 salariés sur 10 ont suivi au moins une action de formation ce qui nous place au-dessus du niveau de la Branche (plutôt 7 sur 10) et ce qui représente :

- **5 718 jours de formation** dont 38,5 % dans le domaine technique, 24,4 % en Hygiène et sécurité, 13,4 % en Système d'information et Informatique et 8,7 % dédiés au Management,
- **3,9 jours** de formation en moyenne par collaborateur,
- **4,9 jours** en moyenne par stagiaire,
- **Près de 3.1 millions d'euros** consacrés à la formation professionnelle.

Focus sur la sécurité

Le domaine hygiène et sécurité est le poste le plus important en terme de formation (sécurité électrique , sécurité des pylônes et immeubles de grande hauteur...)

Les sous-domaines sécurité générale et pylônes ne sont pas en reste et témoignent de l'attention particulière portée à la sécurité des personnes et des sites (sécurité intervention sur Fibre Optique et laser, plan de prévention et protection centrale de détection incendie).

En outre, TDF utilise un outil de pilotage des formations sécurité qui permet notamment une surveillance des besoins en formations de recyclage.

Normes internationales du travail: achats responsables

TDF a initié une **démarche d'achats responsables** en faisant évoluer ses conditions générales d'achat et ses contrats types en affirmant son soutien des 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies et plus généralement, en engageant nos fournisseurs à se conformer, et obtenir de leurs sous-traitants et de tous ceux qui se trouvent sous leur contrôle qu'ils se conforment, pour exécuter le Contrat et dans ses activités, outre à l'ensemble des réglementations nationale, européenne et internationale applicables, aux normes éthiques les plus élevées et aux comportements responsables.

La prochaine étape sera de s'assurer du respect de ces principes par nos fournisseurs, les méthodes restant à définir.

Les actions menées vers les fournisseurs majeurs de TDF (70 fournisseurs pour 54% du chiffre d'affaire achats)

TDF vérifie de manière formalisée les pratiques ressources humaines (exemple : sécurité au travail en particulier lors des interventions sur pylône) et le respect des droits de l'homme (exemple : mise en place du suivi du travail dissimulé et un suivi attentif sur les accidents de travail sur site TDF).

En matière d'environnement, TDF s'assure du suivi du traitement des déchets lors de chaque installation/démontage de site.

Pour ces fournisseurs, un suivi annuel est réalisé en prenant en compte les aspects environnementaux, sociaux, financiers et qualité.





Environnement

Les entreprises sont invitées à ...

Appliquer l'approche de précaution aux problèmes touchant à l'environnement

Prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement

Favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement

Environnement : Emissions de gaz à effet de serre

Conformément à la loi Grenelle II, TDF a publié son premier bilan des émissions de gaz à effet de serre (BEGES) en décembre 2012. Il a été réalisé avec l'accompagnement du bureau d'études Eco-Adapt.

Ce premier BEGES a été établi pour l'année 2011 et couvre le périmètre obligatoire suivant: émissions directes produites par les sources fixes et mobiles et les émissions indirectes associées à l'énergie utilisée par l'entreprise (gaz, fuel, électricité, fuites de fluides frigorigènes). L'ensemble des sites techniques et des sites tertiaires ont été pris en compte.

Emissions 2011 (tCO2 eq)	Objectif de réduction 2012 vs 2011 (tCO2 eq)	Objectif de réduction 2013 vs 2011 (tCO2 eq)	Objectif de réduction 2014 vs 2011 (tCO2 eq)
36 675	-1%	-1,5%	-2%

Ce BEGES a confirmé que la principale source de consommation d'énergie est l'électricité et a également mis en évidence une consommation importante de gasoil.

C'est donc notamment sur ces axes que TDF travaille au quotidien.

Le deuxième bilan des émissions de gaz à effet de serre sera publié en décembre 2015. Il portera sur les consommations de l'année 2014.

Environnement : Maîtrise des consommations d'énergie électrique

La principale source de consommation d'énergie est d'origine électrique ; c'est donc tout naturellement sur cet axe que TDF s'engage à maîtriser et à optimiser sa consommation.

Analyse par site

Sur la plupart des sites, 20 % de la consommation globale relève de l'environnement technique (chauffage, traitement d'air,..) et constitue l'axe principal d'optimisation.

L'évolution de l'activité d'un site de production (ajout, suppression ou modification de services) constitue l'occasion privilégiée d'optimiser la consommation d'énergie de ces équipements annexes.

Deux outils de diagnostic sont utilisés :

Le « diagnostic énergie » permet de simuler l'impact de l'installation d'un équipement sur la consommation globale du site, de fiabiliser les données de consommation réelle des équipements, et de s'assurer de la cohérence entre les données théoriques simulées et données réelles consommées. Ce diagnostic est réalisé prioritairement sur les principaux sites du réseau .

Le « diagnostic thermique » permet de réaliser un bilan thermique des locaux d'un site de production, en appliquant les règles et critères en matière de génie climatique de traitement d'ambiance de locaux. L'installation d'un système de ventilation est privilégiée à une climatisation, le coût de fonctionnement est cinq fois moins élevé.

Analyse par équipement

Lors de renouvellement d'émetteurs, TDF fait le choix d'équipements à meilleur rendement. C'est le cas avec les émetteurs 10 kW FM Harris qui permettent de passer d'un rendement de 50% à 65%. En outre, les calories produites par ces émetteurs sont récupérées pour chauffer les bâtiments.

Analyse par site

Conformément à la Directive efficacité énergétique 2012/27/UE transposé en droit français le 24.11.14 (décret 2014-1393), TDF fait réaliser des audits énergétiques sur ces sites. Le bilan sera publié en décembre 2015

Environnement : Maîtrise des consommations d'énergie électrique

Avec l'arrêt des équipements de télévision analogique en 2011 qui rejetaient de la chaleur au sein des salles d'émission notamment, l'entreprise a dû trouver des solutions pour permettre de conserver une température ambiante satisfaisante dans ses locaux pour le confort de travail des salariés et le maintien en état des bâtiments. L'installation des CVC Box et la récupération de calories des émetteurs en sont deux illustrations.

La CVC Box

En 2013, les équipes de TDF ont développé un nouveau système de régulation des installations de génie climatique de ses sites qui favorise le free cooling, installé sur la centrale de traitement d'air (CTA) de la salle d'émission: la CVC Box.

En fonction du bilan thermique du site, la CVC Box permet de diviser par deux sa consommation en énergie voire plus si l'on ajoute une seconde box pour traiter les locaux annexes. Elle remonte également les trois synthèses de défauts (chaufferie, ventilation, climatisation) au centre d'exploitation de TDF, déclenchant ainsi une intervention rapide des techniciens.



Au 1^{er} octobre 2015

51 CVC box ont été installés, permettant l'optimisation de 38 sites.

A terme, 150 CVC box devraient être installés sur une centaine de sites.

Environnement : Maîtrise des consommations d'énergie électrique

La récupération des calories

Les émetteurs sont de type refroidissement à air ou à eau. Les émetteurs à air TNT ou FM prennent l'air en ambient et le rejettent soit en ambient soit au travers d'une centrale de traitement d'air.

Les émetteur TNT à eau (forte puissance) sont refroidis au travers d'une batterie à eau associée à un ventilateur, le tout formant un aérorefroidisseur

Ce sont ces calories récupérées qui servent à chauffer les locaux. La récupération de calories peut atteindre plus de 30 kW sur certains émetteurs TNT de 5 kW et a permis sur certains sites l'arrêt et le démantèlement de la chaudière fioul.



Label Code of Conduct pour les Proxicenter

En mai 2013, TDF a lancé une nouvelle activité sur le site de Bordeaux - Bouliac avec la reconversion des anciennes salles de diffusion de la TV analogique en Datacenter.

Depuis, TDF a mis en exploitation 3 nouveaux datacenters à Lille, Rennes et Marseille. TDF, de par sa couverture nationale et fort de ses 9950 sites répartis sur le territoire français a le devoir d'être une entreprise éco-responsable. C'est dans cet esprit que nous avons construit nos Datacenters qui sont aujourd'hui tous labellisés Code of Conduct par la Commission Européenne

<http://iet.jrc.ec.europa.eu/energyefficiency/tdf-4-data-centres>

Environnement : Maîtrise des consommations des énergies fossiles

**Le fioul est utilisé pour l'alimentation des chaudières et pour le fonctionnement des groupes électrogènes.
Quant au gasoil, on le retrouve évidemment comme énergie principale de la flotte de véhicules de TDF**



Météorage

Plus de 70 sites de production bénéficient du système d'alerte Météorage qui consiste en la définition autour d'un site d'une zone dite sensible pour laquelle est générée une alerte au premier impact sur cette zone et une levée d'alerte une demi-heure après le dernier impact sur celle-ci. Un paramétrage permet notamment de faire démarrer les groupes électrogènes.

Depuis le 1er janvier 2013, le site ondes longues d'Allouis qui diffuse les programmes de France Inter en grandes ondes bénéficie d'un système supplémentaire d'alerte Web Météorage qui permet de visualiser les impacts en temps réel sur une carte. Chaque éclair est défini au sol, intra ou inter-nuages, géolocalisé en coordonnées GPS et quantifié en intensité et selon son sens ascendant ou descendant. Ces paramètres techniques et graphiques permettent ainsi aux équipes techniques d'apprécier les risques liés à l'activité de celle-ci pour les personnes, les biens et la production, et de démarrer les groupes électrogènes à bon escient.

Depuis, l'installation de ce service, 556 alertes orages ont été enregistrées, et depuis juillet 2013, aucun démarrage de groupe électrogène n'a été nécessaire; générant ainsi une économie de 445 m3 de fuel.

Environnement : Maîtrise des consommations des énergies fossiles

Mise à l'arrêt des chaudières à fuel

Depuis quelques années, TDF travaille au remplacement ou à la mise à l'arrêt des chaudières à fuel nécessaires au chauffage des locaux. En cas d'arrêt, les cuves sont dégazées et neutralisées.

A titre d'exemple, c'est une consommation annuelle de plus de 3500 litres de fuel qui sera désormais évitée sur le site de Reims Hautvillers.



La flotte de véhicules

Plus de 500 véhicules utilitaires TDF parcourent les routes de l'Hexagone, représentant 30 000 kilomètres chacun tous les ans. Les véhicules sont prioritairement adaptés à l'activité des salariés et à la typologie de la zone géographique dans laquelle ils interviennent.

La consommation de carburant est également devenue un critère clé pour évaluer l'intérêt d'un véhicule dans une perspective de coût complet de mobilité (TCM). Les choix ont donc évolué : des modèles jusque-là jugés avantageux en terme de loyer se voient écartés en raison de leur consommation.

Pour les véhicules à usage privatif, des seuils d'émissions de CO² à 140g et 120g ont été définis.

Depuis 2013, TDF sensibilise les conducteurs de ses véhicules TDF à l'éco-conduite à travers un challenge. Celui-ci a pour objectif la réduction de la consommation de carburant et l'amélioration des comportements au volant.

Ce challenge vient en complément de la sensibilisation du personnel aux comportements préventifs sur la route.

Environnement : Energies renouvelables



TDF étudie les différentes solutions d'énergie renouvelable. Cependant, ses besoins de production pour des services « lives » 24/7 nécessitent une fourniture constante d'énergie, de qualité irréprochable.

Cette caractéristique rend complexe l'utilisation de systèmes du type éolien ou solaire en circuit court (utilisation directe de l'énergie produite) sans envisager des solutions hybrides. Quelques projets ont été réalisés. Plusieurs autres sont à l'étude. Par ailleurs, TDF a engagé une réflexion sur la production d'énergie renouvelable en « circuit long » (réinjection dans le réseau de transport) notamment lorsque les terrains ou bâtiments qu'il exploite le permettent (surface de plusieurs hectares, réseau électrique pouvant absorber la production d'énergie, toit-terrasse, ...).

Pompe à chaleur

Une pompe à chaleur Air/Eau haute-température a été mise en service en novembre 2014, sur le site du Mont-Pinçon près de Caen permettant l'économie de 7000 litres de fuel.

Les analyses réalisées indiquent que la température des locaux est restée quasi stable (autour de 18°C), malgré les grandes variations de température au cours de l'hiver qui a suivi sa mise en fonctionnement.

Le même système d'énergie renouvelable sera installé à l'automne 2015 à Marseille:Réaltor. L'économie estimée sur ce site est de 10000 litres de fuel par an.

Des études de faisabilité sont en cours pour d'autres sites de production.



Eolienne

En novembre 2014, une éolienne a été installée au sommet du site de Moyenneville, dans le Pas-de-Calais (62), culminant ainsi à plus de 127 mètres. L'énergie produite sert à alimenter des relais téléphoniques et radios en mode d'autoconsommation et doit assurer environ 20% de la consommation globale du site. C'est la première réalisation de ce type pour TDF. Les performances techniques (puissance instantanée, production d'énergie, vitesse du vent) sont sous monitoring permanent et une webcam permet de suivre le comportement de l'ensemble en direct.



Environnement : Energies renouvelables



Alimentation par panneaux solaires

TDF a fait construire à Metz pour un de ses clients une station alimentée 100% à l'énergie solaire. Cette installation est constituée de 4 panneaux photovoltaïques solaires avec un système de régulation et de pilotage. Les batteries peuvent assurer jusqu'à 5 jours d'autonomie. Le monitoring de la charge des batteries s'effectue via internet.

Un ancien site de diffusion reconverti en ferme solaire

L'ancien site de diffusion à Montsinéry en Guyane vit une nouvelle histoire. Depuis l'été 2013, TDF accueille, sur 9 hectares, EDF Energies Nouvelles qui a lancé la construction du projet solaire Toucan, un projet innovant exceptionnel. Il associe une centrale photovoltaïque à du stockage de l'énergie par 288 batteries de type Zebra pour une puissance totale disponible de 1,5MW pendant 3h, soit une énergie disponible de 4,5MWh. Cette centrale de 5MWc est composée de 55 500 panneaux photovoltaïques. Sa production annuelle est de 6 GWh, soit la consommation de plus de 4000 foyers guyanais. Après douze mois de travaux, la centrale a été mise en service au mois d'août 2014, pour une exploitation d'une durée de 20 ans.

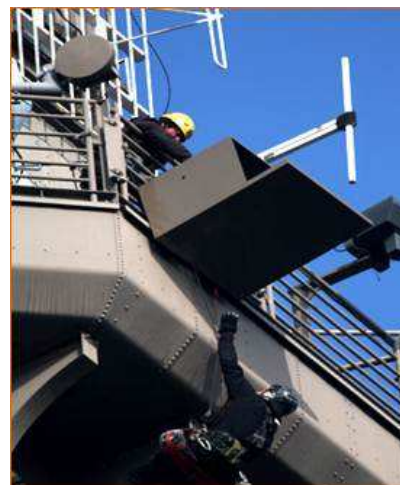


Environnement : Biodiversité

En avril 2014, TDF et la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) du Rhône ont signé une convention visant à installer un nichoir sur le pylône du site de Lyon Fourvière. Le nichoir a été fixé par deux grimpeurs spécialisés. Les heureux locataires de ce nid douillet sont un couple de faucons pèlerins qui fréquente le site depuis 2012 sans parvenir à se reproduire faute d'un site favorable. A l'origine, le Faucon pèlerin niche dans les falaises rocheuses, mais il est de plus en plus fréquent de le voir se reproduire sur des sites artificiels tels que les carrières, les immeubles ou encore les cathédrales.



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
RHÔNE



Cette expérience réussie a donné lieu à l'installation, en janvier 2015, d'un autre nichoir sur la tour de Romainville en collaboration avec la LPO et Natureparif. Les deux faucons pèlerins avaient été repérés sur la commune des Lilas au printemps 2014, alors qu'ils avaient élu domicile sur la tour. En Ile-de-France, l'espèce a fait son retour en 2005 après plus de 50 ans d'absence. Avec six couples nicheurs recensés en 2014, l'espèce demeure extrêmement rare dans la région.

Environnement : Gestion des déchets

TDF s'engage à maîtriser la production de déchets et à optimiser leur valorisation. L'entreprise a identifié 19 filières d'élimination des déchets générés par ses activités de production et ses activités tertiaires. Une gestion responsable des déchets représente pour TDF un enjeu réglementaire, environnemental et économique. L'organisation mise en place répond aux exigences de transparence et de traçabilité.

Bilan des déchets 2014

- 69.814 t de DIB soit 70.84% du gisement
- 26.645 t de DEEE soit 27.04% du gisement
- 1.9 t de Ferraille soit 1.93% du gisement
- 0.189 t de DID soit 0.19% du gisement



Pensez à l'Environnement, imprimez utile !

Chaque collaborateur est invité à apposer ce logo à la suite de sa signature électronique pour encourager l'impression utile.

En 2014, le rapport annuel de TDF n'a pas été imprimé et existe uniquement en version électronique. Ce sont donc près de 650 kg de papier qui ont été économisés.

Remplacement des gobelets plastiques



Début 2015, près de 750 mugs ont été distribués aux salariés afin de réduire l'usage des gobelets en plastique qui finissent invariablement à la poubelle!

Environnement : Intégration des sites

TDF dispose de près de 7 000 sites construits en métropole, implantés en zones urbaine et rurale. La charte d'intégration des sites dans leur environnement décrit les engagements de TDF selon trois axes:

L'intégration paysagère

L'intégration radioélectrique

L'intégration sociétale

Cette politique d'intégration est un facteur de pérennité des sites et des services qui y sont accueillis.

L'intégration paysagère permet au site de diffusion soit d'avoir une identité visuelle spécifique aux installations concernées soit de se fondre dans l'identité visuelle existante.

Elle est traitée sur deux plans distincts et complémentaires : celui du territoire (commune, agglomération...) en privilégiant les sites qui optimisent les différentes contraintes et en jouant pleinement le rôle de mutualisateur d'infrastructures, pour limiter le nombre de sites radioélectriques. Et celui du site (bâtiment terrain...) en privilégiant l'harmonie du site avec son environnement visuel. Ceci ne signifie pas dissimulation ou camouflage.

Les moyens développés tiennent compte des impératifs liés notamment à la qualité de service, aux impératifs techniques et des coûts des solutions proposées par TDF à ses clients.

Ainsi, TDF joue sur l'harmonie des couleurs (antennes contre une façade, peinture du pylône), des jeux de géométrie (antenne intégrée à l'architecture du bâtiment) ou l'organisation des espaces (aménagements paysagers). TDF anticipe le regard du piéton et des populations environnantes sur les installations, notamment en milieu urbain. Il s'efforce de limiter l'impact visuel en privilégiant d'une part le choix du site dans un ensemble immobilier et d'autre part la recherche d'implantations sobres (utilisation d'édicules, regroupement des installations en milieu de terrasse,...).



Environnement : Intégration des sites

L'intégration radioélectrique permet de maîtriser et garantir l'exposition aux champs électromagnétiques en deçà des seuils réglementaires pour le grand public.

TDF mène une veille active dans le domaine des champs électromagnétiques qui traite des aspects de santé et de sécurité. Il participe aux instances de normalisation du Comité européen de normalisation CENELEC.

TDF participe régulièrement aux manifestations de la Société Française de Radio Protection (SFRP) et s'implique dans le groupe de travail de la section « Rayonnements non ionisants »

TDF garantit dans ses activités de gestionnaire de sites et de radiodiffuseur le respect des différentes dispositions réglementaires. Celles-ci fixent les exigences vis-à-vis des effets de l'exposition du public aux champs électromagnétiques à l'extérieur des sites comme à l'intérieur pour les intervenants professionnels.

TDF garantit l'application des dispositions du décret n°2002-775 du 3 mai 2002 s'appuyant sur la recommandation 1999/519/CE du Conseil de l'Union Européenne. Le décret fixe les valeurs limites d'exposition du public aux champs électromagnétiques (les niveaux de référence)

100 MHz (Radio) : 28V/m

470 MHz (Télévision) : 31V/m

900 MHz (TV ou Téléphonie mobile) : 41V/m

1800 MHz (Téléphonie mobile) : 58V/m

2100 MHz (Téléphonie mobile) : 61V/m

Les règles d'ingénierie des nouveaux points de service appliquées par TDF permettent de garantir le respect des limites du décret dans la durée.

Par ailleurs, afin de limiter l'impact radioélectrique de ses installations et dans le cadre de la réglementation en vigueur, TDF s'engage à :

- Réduire les champs électromagnétiques lorsque cela est possible tout en assurant la même qualité de service.
- Fournir au bailleur les éléments techniques garantissant le respect de ces engagements (plans, caractéristiques des antennes etc..).
- Informer les clients accueillis sur les sites de la démarche de TDF.

Environnement : Intégration des sites

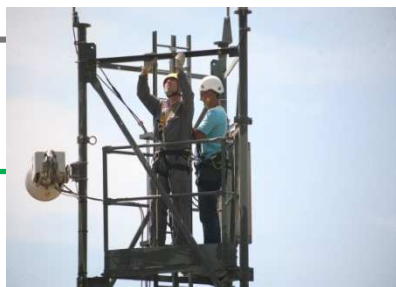
Le développement de la téléphonie mobile nécessite l'installation de nouvelles infrastructures radioélectriques, et suscite de nombreux questionnements de la part du public et des collectivités locales :

Que trouve-t-on sur une antenne relais ?
Est-ce dangereux ?
Existe-t-il des études scientifiques sur le sujet ?

Toutes ces questions liées à l'activité radioélectrique sont légitimes. C'est pourquoi TDF s'engage à y répondre au mieux, notamment dans les zones urbaines où la population est plus dense. TDF se veut à l'écoute des interrogations et souhaite développer un dialogue constructif.

TDF s'engage à informer en toute transparence l'ensemble des acteurs concernés : collectivités, gestionnaires de sites (entreprises, bailleurs, propriétaires...), les occupants des sites (salariés locataires...), la population environnante ainsi que les médias, par une communication adaptée, basée sur des faits avérés (respect des normes, campagnes de mesures, résultats d'études scientifiques, ...)

Environnement : Exposition des professionnels



TDF a mis en place une démarche de protection des travailleurs contre les champs électromagnétiques. Elle est fondée sur la réglementation et les normes en vigueur.

TDF respecte également la réglementation en vigueur qui fixe les règles à l'intérieur des sites. Les niveaux de champs les plus élevés se trouvent à proximité immédiate des antennes, là où seuls les professionnels autorisés, informés par les plans de prévention et équipés, ont accès.

Depuis 1998, TDF anticipe les actions à mener. Il a notamment développé un savoir-faire en métrologie et simulation et un programme de formation sur le risque d'exposition professionnelle a été dispensé aux salariés. Les salariés intervenant sur les sites ont reçu une formation spécifique.

TDF a ainsi identifié les sites présentant un risque potentiel de dépassement des limites d'exposition professionnelle dans les pylônes et a mesuré les champs de l'ensemble des postes de travail correspondant.

Cette campagne de mesures a permis d'identifier les postes de travail présentant des dépassements de limites d'exposition dans les échelles ou sur les plates-formes. Ces zones situées en sommet de pylône sont donc très peu visitées sauf par les professionnels de l'audiovisuel.

Ces dépassements sont classifiés en quatre catégories et font l'objet de consignes particulières aux intervenants au moyen des plans de prévention et de balisage systématique de l'ensemble des pylônes concernés.

Par ailleurs, des règles d'ingénierie des points de service radioélectriques dans les pylônes sont imposées pour tous les nouveaux points de service afin de réduire les niveaux de champs à l'intérieur des pylônes.

Pour évaluer les contraintes lors de la conception radioélectrique de nouveaux services ou sites, TDF a développé les moyens et outils de simulation nécessaires. Ainsi, pour la conception d'antennes, TDF réalise des mesures et des analyses théoriques avec un logiciel de conception dédié.

Environnement : Nuisances et traitement des produits dangereux

La prévention des fuites de produits dangereux et la protection des sols et de l'atmosphère s'appliquent principalement à quatre catégories.

Les cuves à fioul et les transformateurs

La mise en conformité systématique des cuves à fioul (doublage de la cuve, neutralisation ou retrait, etc) et des transformateurs contenant du PCB (transformateurs de livraison d'énergie HT/BT) a été organisée dans le cadre de plans d'actions nationaux pluriannuels.

Le programme initialisé en 2004 a permis de mettre en conformité 175 cuves et de désengager 482 cuves (64 enlevées et 418 neutralisées). TDF exploite désormais 462 cuves.

Sur les 578 transformateurs présents sur 533 sites, 136 contenant du PCB ont été éliminés dans le respect des règles environnementales.

Les nuisances sonores

Les équipements générant des bruits susceptibles de perturber les riverains des sites sont les groupes électrogènes, les compresseurs d'air et ceux des installations de climatisation ainsi que les turbines ou ventilateurs de refroidissement des locaux ou des équipements.

Les règles concernant le niveau et l'émergence du bruit lié aux équipements techniques sont prises en compte dès la phase d'ingénierie des installations. Avant toute adjonction d'un nouvel équipement

Les ICPE

Sur les 6 700 sites de production, 1 860 installations relèvent de neuf rubriques de la réglementation des ICPE (Installations Classées pour la Protection de l'Environnement) et 26 de ces installations sont soumises à déclaration (aucune installation soumise à autorisation).

Les gaz réfrigérants

TDF anticipe l'interdiction prochaine de recharge des gaz réfrigérants HCFC utilisés dans les systèmes de climatisation par la conduite d'un programme en trois temps :

- recensement des équipements en contenant (685 équipements sur 770 avec fluides identifiés, soit 89%),
- recherche d'une solution alternative : fluide de substitution ou passage à la ventilation (Actuellement 98 équipements avec HCFC),
- élimination des fluides via une filière de traitement agréée.

Cette démarche intègre la révision du dimensionnement des équipements de climatisation et conduit à réajuster la consommation en énergie des sites en fonction des besoins réels.



Lutte contre la corruption

Les entreprises sont invitées à ...

Agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots de vin

Lutte contre la corruption

Le Groupe TDF a lancé en 2014 une démarche de lutte contre la corruption :

- Mars 2015 rapport d'analyse des risques de corruption
- Mise en place d'un dispositif global anti-corruption avec la création et la publication en mai 2015 d'une politique Anti-Corruption venant compléter les principes de comportement individuel des dirigeants (novembre 2012)
Le déploiement du dispositif se poursuit jusqu'en décembre 2015.

Le suivi du programme anti-corruption est assuré par la Direction de l'Audit et du Contrôle Interne. Il s'appuie sur 2 composantes :

- un contrôle continu de l'application des procédures anti-corruption,
- une analyse annuelle de l'évolution des risques de corruption.

Extrait de la politique Anti-corruption

- « TDF ne tolère aucun acte de corruption (tolérance zéro). Aucune opération commerciale ou transaction en France ou à l'étranger, quelle qu'elle soit, ne peut justifier que la réputation de TDF, de ses filiales, de ses actionnaires et de ses employés soit mise en péril.
- La corruption est contraire à la loi et contraire à nos principes fondamentaux. »

Extrait des principes de comportement individuel des dirigeants du groupe TDF

« Chaque Dirigeant du Groupe TDF se doit de faire preuve, dans sa mission ou son activité au sein du Groupe, de loyauté, d'intégrité, d'objectivité, de conscience professionnelle et de sens des responsabilités. »

Initiatives solidaires



Jury aide

Créé en 1990, le « Jury Aide » permet d'aider les collaborateurs de TDF et de ses filiales en France, qui souhaitent s'impliquer dans la vie sociale, que ce soit d'un point de vue culturel, sportif ou humanitaire. Ils peuvent ainsi bénéficier d'une aide financière pour l'association dans laquelle ils sont engagés à titre extra-professionnel.

Les projets retenus en 2014 contribueront :

- à construire une école au Bénin et un orphelinat à Haïti
- à participer aux frais d'hospitalisation pour des enfants convalescents opérés du cœur
- à offrir à des familles défavorisées de Châtenay-Malabry une journée dans un parc d'attraction
- à restaurer des scooters dans le but de participer à un challenge sportif



Courses à pied

Depuis plusieurs années les « Miss et Mister Ondes » de TDF participent à différentes courses à pied comme l'Odyssea à Paris qui soutient la lutte contre le cancer du sein ou le Marathon Vert à Rennes qui associe la course à la plantation d'arbres en Ethiopie.



Printemps de l'optimisme

Prenez une bouffée d'optimisme !

Ce printemps la direction de la communication de TDF a convié les salariés Franciliens à assister au Printemps de l'Optimisme, au Conseil Économique, Social et Environnemental, la plus grande mobilisation jamais réalisée en France pour lutter contre la sinistrose et la morosité.



Evaluation EcoVadis

En Août 2015, TDF a été évalué par Ecovadis et a obtenu la note de 50/100. Celle-ci montre une progression de l'entreprise en regard de sa précédente évaluation en décembre 2012 et confirme son engagement en matière de responsabilité sociétale, TDF se situant dans les 38% des entreprises les mieux notées par EcoVadis (moyenne 41,6/100).

L'évaluation souligne notamment l'engagement de l'entreprise pour le Pacte mondial des Nations Unies.

Social

- la politique de l'entreprise en matière de respect des droit de l'homme et du travail
- Les audits internes en matière de HSE
- Le dialogue social et les différents accords d'entreprise
- La promotion de l'égalité femmes/hommes

Achats responsables

- Les audits fournisseurs
- L'intégration de clauses à caractère social et environnemental dans les contrats fournisseurs

Environnement

- La politique de l'entreprise sur les problématiques environnementales
- La politique de traitement des déchets
- Les efforts en matière de production d'énergie renouvelable
- Les mesures pour faciliter l'intégration des sites

Ethique des affaires

- La politique en matière d'anti-corrruption
- La politique de protection des données clients
- Les contrôles internes



www.tdf.fr

Rejoignez nous aussi sur



Document réalisé par la Direction du Patrimoine de TDF
106 avenue Marx Dormoy – 92541 Montrouge cedex
Crédits photos : ©TDF, ©DR et ©LPO

